

**Compte rendu des décisions — Comité d'éducation de la RCN**  
**Le 19 février 2019**

<b>Présences</b>	<b>Absences motivées (confirmées)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Chantal Fortin, SESG (présidente)</li><li>• Diane Girouard, STSE</li><li>• Carla Ross, SEN</li><li>• Anna-Marie Melanson, SEN</li><li>• Kim Hum, STSE</li><li>• Philip Lillies, AGR</li><li>• Louise Sicard, STSE</li><li>• Behiye Cinkilic, SEN</li><li>• Alex Silas, SLCD</li><li>• Pierre Lebel, ARE (personnel)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Ken Zarichansky, SEPC</li><li>• Lee Palotta, SEI</li></ul>

La présidente ouvre la séance à 17 h 37.

\*\* Bienvenue à Margret Nikolic, nouvelle membre du Comité d'éducation.

**1. Adoption de l'ordre du jour**

- Proposée par Anna-Marie Melanson;
- Appuyée par Louise Sicard;
- Motion adoptée.

**2. Adoption du compte rendu des décisions prises à la réunion du 15 janvier 2019**

- Proposée par Carla Ross
- Appuyée par Diane Girouard;
- Motion adoptée.

**3. Suivi des réunions précédentes**

- *Cours en français sur les cas d'ILD, partie 2*  
– Aucune mise à jour, car Annette Marquis n'est revenue que tout récemment.
- *Annonce des gagnants des prix de participation au sondage (deux chandails de l'AFPC et cinq sacs de café) :*  
– On a distribué les prix. On n'a pas été en mesure de se procurer des chandails; on a donc offert aux gagnants une belle trousse à la place.
- *Formulaire d'inscription*  
– Ce projet est en suspens, car les sites Web régionaux et national de l'AFPC sont en cours de mise à jour.

**4. Le point sur le programme d'éducation**

- *Inscriptions et participation :*  
Les inscriptions vont bon train, sauf pour le module sur Phénix, qui pourrait être annulé en raison du faible taux de participation.
- *École du syndicalisme*  
Le nombre d'inscriptions à la partie 2 de l'École du syndicalisme s'élève maintenant à 73. Le nombre idéal est 85.
- *Activités des 27 et 28 février*  
Le nombre total d'inscriptions à cette activité est de 23.
- *Publication du plan triennal d'éducation*  
Le plan triennal sera publié sur le site Web.

#### 5. Examen des mises à jour proposées au mandat du Comité

- À l'issue de sa réunion, le groupe de travail sur l'éducation a présenté des modifications au mandat.
- Il y a eu une longue discussion portant sur la composition du Comité : est-ce qu'une formatrice ou un formateur actif peut aussi occuper le poste de président ou de suppléant du Comité? En l'absence d'un consensus, le sujet est mis de côté et on prendra une décision après le retour de la consœur Chantal. Les membres du Comité sont d'accord avec ce délai.
- Les membres sont invités à soumettre des propositions de libellé avant le 8 mars. Le groupe de travail (Diane, Anna-Marie et Kim) est chargé de résumer les propositions et de les présenter au Comité.
- Le passage qui dit que « Le membre du Comité exécutif, qui n'assiste pas à trois (3) réunions consécutives pour des motifs qui ne sont pas valables, est automatiquement démis de sa charge » est modifié comme suit : « La présidence communique avec le membre pour s'informer de son intention. »
- Toutes les autres modifications proposées par le groupe de travail sont approuvées, avec quelques ajustements mineurs.

#### 6. Examen des mises à jour proposées aux pages Web de l'AFPC-RCN

- Comité d'éducation
- Programme d'éducation

Le groupe de travail sur l'éducation s'est réuni pour passer en revue toutes les pages Web portant sur le Comité d'éducation et le Programme d'éducation. Les modifications qu'il propose rafraîchiront le contenu et faciliteront l'accès aux nouveaux membres désireux de se joindre au Comité d'éducation ou de s'inscrire aux formations syndicales.

On supprimera certaines pages dont le contenu est superflu ou n'est plus pertinent, et on réactualisera les liens qui ne fonctionnent plus. Les modifications proposées coïncideront avec la réactualisation des sites Web.

**7. Groupe de travail chargé de proposer la mise à jour des pages Web du Programme et du Comité d'éducation**

- Le contenu de ces pages Web doit être actualisé.
- Le mandat du Comité d'éducation, non révisé depuis plus de quatre ans, doit également être actualisé.
- On formera des groupes de travail pour s'occuper de ces tâches.

**8. Divers**

- La consœur Chantal sera absente pour des vacances bien méritées.
- Les réunions de mars et d'avril seront organisées et présidées par la suppléance.
- On a déjà adopté une motion établissant que les restes de repas soient vendus au coût unitaire de 5 \$. L'argent recueilli servira de crédit pour les futurs achats de repas.
  - À ce jour, nous avons recueilli 50 \$.
  - Les membres aimeraient mettre l'argent de côté en vue d'un repas spécial à l'occasion de la réunion où se tiendront les élections pour la présidence et la présidence suppléante.

**La séance est levée à 19 h 45.**